## FRONTIÈRES MARITIMES

Plusieurs frontières maritimes du Canada restent à fixer.

# Golfe du Maine - Prolongements vers la terre et vers le large

Aux termes de l'accord portant renvoi du différend frontalier dans le golfe du Maine à une Chambre de la CIJ, celle-ci devait fixer la frontière maritime unique au-delà d'un point situé à 39 milles marins de l'extrémité de la frontière terrestre. S'il n'a pas été demandé à la Chambre d'établir également la frontière en deçà de ce point, c'est surtout en raison du différend relatif à l'île Machias Seal, revendiquée tant par les États-Unis que par le Canada. Par ailleurs, les deux pays devront s'entendre en temps utile sur le prolongement vers le large de la ligne divisoire du plateau continental.

#### Détroit Juan de Fuca

À l'intérieur du détroit, la frontière internationale a été fixée au siècle dernier et n'est pas contestée.

Par contre, le Canada et les États-Unis ne s'entendent pas sur le prolongement de la frontière maritime à l'extérieur du détroit. Les États-Unis préconisent à cet égard une ligne d'équidistance tracée par référence aux sinuosités du littoral, tandis que le Canada préconise une ligne d'équidistance fondée sur des lignes de base droites.

# Entrée Dixon

Pour ce qui concerne l'intérieur de l'entrée, le Canada estime que la ligne A-B établie en 1903 par le Tribunal de la frontière de l'Alaska constitue la frontière internationale en ce qui concerne aussi bien la terre que la mer. Les États-Unis soutiennent que la frontière maritime doit être une ligne d'équidistance partageant à peu près également les eaux de l'entrée entre le Canada et les États-Unis. Les deux pays ne s'entendent pas davantage sur le prolongement de la frontière maritime à l'extérieur de l'entrée.

### Mer de Beaufort

Le Canada soutient que la frontière maritime devrait longer le 141<sup>e</sup> méridien, autrement dit qu'elle devrait être tracée dans le prolongement de la frontière terrestre. À cet égard, il se fonde sur la Convention de Saint-Pétersbourg de 1825, sur l'usage et sur le fait qu'il s'agit de la frontière maritime la plus équitable. Les États-Unis revendiquent une frontière maritime fondée sur